

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4801 - Lundi 27 Janvier 2025 - Prix : 200 Fc

SUCCESSION DU PRÉSIDENT AZALI ASSOUMANI :

Aveu ou lapsus ?



RAPPORT D'INSPECTION DE LA BANQUE CENTRALE À L'UNION DES MECK :

Des « dysfonctionnements » et des « manquements graves »

Une mission d'inspection de la Banque Centrale des Comores a été diligentée auprès de l'Union des MECK du 10 au 31 octobre 2024 et prolongée jusqu'au 8 novembre 2024. Cette mission portait sur la gouvernance, la comptabilité et la gestion du risque de crédit. Le rapport d'inspection met en évidence des dysfonctionnements dans la gouvernance du réseau, dans la comptabilité et dans la gestion du risque de crédit.

Le rapport de la Banque Centrale était particulièrement attendu suite aux récents événements ayant secoué l'Union des MECK. Un rapport provisoire de cette mission a été

communiqué à l'Union des MECK le 13 décembre dernier, afin de permettre à l'établissement de formuler ses observations sur les manquements relevés. Le 23 décembre 2024, l'Union des MECK a contesté certains des points soulevés dans le rapport d'inspection. Et le 21 janvier 2025, la Banque Centrale a publié son rapport définitif, mettant en lumière des dysfonctionnements et des manquements graves, notamment concernant les conditions d'acquisition du complexe Les Arcades pour un montant de 1,106 million FC. Cette acquisition contrevient à plusieurs dispositions : l'article 24, dernier alinéa des statuts de l'Union des MECK, le chapitre 3.6.6.1 du manuel de procédures administratives, budgétaires et

financières, ainsi qu'aux articles 2 et 4 du règlement N°002-2018/BCC/DSBR relatif à la gouvernance des établissements de crédit. Ces manquements impliquent directement les administrateurs et le directeur général de l'Union des MECK.

En octobre 2024, une procédure pénale a été ouverte au tribunal de Moroni contre les membres du conseil d'administration et deux dirigeants responsables de l'Union des MECK, dont son directeur général. Ces procédures sont assorties d'ordonnances de mise sous contrôle judiciaire, prononcées par un juge d'instruction, pour plusieurs chefs d'accusation : abus de biens sociaux, concussion, faux en écriture privée de banque ou de

commerce, ainsi que violation des lois et règlements bancaires. Au vu de ces manquements, le Gouverneur de la Banque Centrale a décidé de révoquer certains membres de leurs fonctions d'administrateurs au sein de l'Union des MECK et de leurs caisses de base respectives. Cette décision s'appuie sur les dispositions de l'article 11 de la loi n°20-027/AU du 29 décembre 2020 et de l'article 65 de la loi bancaire. Parmi les administrateurs révoqués figurent en tête de liste Faissoil Ben Aboubacar, président du Conseil d'administration de l'Union des MECK, suivi de son vice-président Mahamoud Mohamed Chanfi, du secrétaire général Mohamed Nassur Mohamed, ainsi que de huit autres administrateurs.

Le Gouverneur a également appelé l'Union des MECK et les caisses de base concernées à prendre toutes les mesures nécessaires pour remplacer les administrateurs révoqués, dans le respect des statuts. Par ailleurs, un avertissement a été adressé aux membres du Conseil d'administration de la Meck-Moroni pour manquements aux dispositions statutaires. Enfin, la Banque Centrale a décidé de suspendre l'agrément de M. Ahamada Said, alias Bahassane, en tant que premier dirigeant de l'Union des MECK, pour des manquements graves aux dispositions législatives, réglementaires et statutaires, en attendant la décision de justice en cours.

MY

GESTION DES CATASTROPHES :

Le projet Post Kenneth remet un lot d'équipement à la Sécurité civile

L'Unité de gestion du projet de relèvement Post-Kenneth et de résilience climatique a remis vendredi 24 janvier dernier un lot d'équipement à la direction générale de la sécurité civile (DGSC). Il s'agit de deux hangars d'urgence et d'une citerne de 1 000 m³ destinés au site de Moroni.

L'Unité de gestion du projet de relèvement Post-Kenneth et de résilience climatique, sous l'égide du ministère de l'Aménagement, a remis vendredi dernier à la direction générale de la sécurité civile (DGSC), deux hangars d'urgence et une citerne d'une capacité de 1000 m³ destinés au site de Moroni. Cette initiative inscrite dans un projet financé par la Banque mondiale, vise à améliorer les capacités d'intervention en cas de catastrophes naturelles aux Comores. Selon la coordonnatrice dudit projet, Kamaria Ahamada, ces infrastructures conçues pour résister

aux aléas climatiques tels que les cyclones ou les tremblements de terre, répondent à un objectif, notamment de doter la DGSC des moyens nécessaires pour agir rapidement en cas de catastrophe. « L'idée est de permettre une intervention locale, comme à Fombouni, où les équipes pourront se ravitailler sur place au lieu de se rendre à Moroni », a-t-elle ajouté.

Elle a parallèlement souligné l'ampleur des réalisations déjà en place : « Nous avons 15 ouvrages au profit de la DGSC, répartis ainsi : trois à Moroni, deux à Fombouni, une citerne de 500 m³ et un hangar, deux à Mitsamiouli avec les mêmes infrastructures, bien que les travaux y accusent un léger retard. À Anjouan, nous avons deux ouvrages à Paty, dont une citerne de 700 m³, et une autre citerne de 500 m³ à Sima. Enfin, à Mohéli, un hangar et une citerne de 500 m³ ont été construits à Nioumachoua et à Fomboni. »



Agence nationale Habitat devant la presse.

Présent à cet événement, le secrétaire général du ministère de l'Aménagement, Sindou Djazila, a quant à lui, salué la qualité des infrastructures réalisées par une entreprise chinoise également responsable de la reconstruction de l'hôpital El-Maarouf : « Ces travaux, financés par la Banque mon-

diale, respectent les clauses contractuelles. En plus des hangars, le projet prévoit des équipements et du mobilier pour sécuriser le matériel de la DGSC. Cette réception technique vise à contrôler la conformité des ouvrages avant leur mise en service. » En remettant ces infrastructures à la DGSC, le gou-

vernement et ses partenaires réaffirment leur engagement à protéger les populations comoriennes face aux catastrophes naturelles. Ce projet marque ainsi un pas significatif vers une résilience accrue à l'échelle nationale.

Mohamed Ali Nasra

URBANISME :

L'ANH prévoit des journées portes ouvertes en avril prochain

L'agence nationale pour l'Habitat (ANH) a rencontré la presse le 23 janvier dernier pour

sensibiliser l'opinion sur ses activités. Lors de cette rencontre, le directeur général de cette agence

a annoncé l'organisation des Journées portes ouvertes en avril prochain pour mieux divulguer ses programmes de l'année en cours.



Agence nationale Habitat devant la presse.

L'agence nationale pour l'habitat (ANH) poursuit la fabrication des matériaux de construction, particulièrement les briques en terre stabilisée, lancée à Vouvouni dans la région de Bambao par l'ex-président de la république Ahmed Abdallah Mohamed Sambi. Mais ses activités sont méconnues par bon nombre de comoriens. C'est ainsi que Youssouf Soidiki, directeur général de l'ANH a rencontré

la presse pour annoncer l'organisation des journées portes ouvertes prévues au Palais du Peuple du 14 au 16 avril 2025.

« On veut à travers ces journées sensibiliser l'opinion sur nos activités et nos responsabilités respectives. Ça sera également l'occasion de présenter notre programme de l'année 2025. Cette initiative va permettre au grand public de découvrir les missions de cette agence », dit-il.

Interrogé sur ses missions, le directeur de l'ANH a précisé que son rôle est de « contrôler la stratégie de construction des bâtiments. On constate des failles au niveau

des constructions. On a la responsabilité de montrer la meilleure façon de construire des bâtiments, et surtout de favoriser le logement économique, c'est-à-dire construire à moins coût ». Pour lui, l'agence poursuit la fabrication des briques en terre stabilisée à base de pozzolane, un projet qui consiste à favoriser l'accès à l'habitat aux familles modestes. C'est l'objectif de ces quatre jours de sensibilisation et exposition en avril prochain, afin de faire comprendre à la population que le projet suit son cours.

Kamal Gamal

SUCCESSION DU PRÉSIDENT AZALI ASSOUMANI :

Aveu ou lapsus ?

Lors d'une cérémonie organisée à Fomboni le jeudi 23 janvier 2025, le président Azali Assoumani a annoncé qu'il espérait bien quitter le pouvoir de son gré et envisager la succession par « un fils ». Ces propos ont rapidement fait le tour du monde et ont été interprétés par certains comme une annonce explicite de sa volonté de se faire succéder par son fils, Nour El Fath. Cependant, Beit-Salam n'a pas tardé à dénoncer cette interprétation, la qualifiant d'« erronée ». S'agit-il d'un aveu intentionnel ou d'un malencontreux lapsus ?

Lors de cette cérémonie, organisée à la salle multifonctionnelle de Fomboni par le parti au pouvoir la CRC, suite aux résultats définitifs des élections législatives, plusieurs discours ont été prononcés. Toutefois, celui du président Azali Assoumani a été par-

ticulièrement scruté et a donné lieu à de multiples interprétations, certaines qualifiées même de « cohérentes avec les actes et ces propos ».

« Si vous n'arrivez pas à me renverser, je sortirai de mon plein gré et placerais un enfant (à la tête du pays) », a déclaré le président Azali, sous

les applaudissements du public. Ces propos ont suscité des réactions vives au sein de l'opinion, comme dans les rangs de l'opposition. « C'est de la déception, de la douleur, du dégoût. Car au 21e siècle, on ne peut pas imaginer qu'un chef d'État puisse tenir de tels propos. Il a clairement dit que si jamais il quitte le pouvoir, ce sera son fils qui lui succédera. Tout le monde a compris », a réagi Mohamed Ali Soilihi, ancien vice-président sous le régime de Sambani et ancien candidat aux élections présidentielles de 2016, lors d'une interview avec TV5 Monde.

À Mohéli, ce passage controversé du discours du locataire de Beit-Salam a nourri un large débat public. Toutefois, le département Communication de la Présidence a rapidement réagi pour dénoncer ce qu'il appelle une « interprétation erronée ». « Le gouvernement tient à souligner qu'à aucun moment le président Azali n'a parlé d'une éventuelle succession par son fils Nour El Fath à la tête de l'État dans ce discours », peut-on lire dans un communiqué publié le vendredi 24 janvier au soir. « Il a plutôt évoqué la possibilité qu'un enfant prenne sa

place, sans nécessairement faire référence à sa propre progéniture », précise le communiqué qui tente d'éteindre les polémiques. A ce stade, le Constitution des Comores prévoit qu'au terme du mandat d'Azali Assoumani, le tour échoira à un enfant de Ndzouani alors que son fils lui, il est de Ngazidja. A moins d'un changement de la loi fondamentale, ce que n'excluent pas ses détracteurs, il ne pourra donc pas se présenter à la présidentielle de 2029.

Riwad

INSCRIPTION DES SULTANATS HISTORIQUES DES COMORES AU PATRIMOINE MONDIAL

Forum national de validation du dossier

Le vendredi 24 janvier s'est tenu dans un hôtel de la place, un forum de validation du dossier d'inscription des Médinas des Sultanats historiques des Comores au Patrimoine mondial de l'UNESCO, sous la présidence du gouverneur de l'île de Ngazidja Ibrahim Mze, représentant le chef de l'Etat à cette occasion. Et ce, en présence du ministre de l'environnement assurant l'intérêt de la ministre de la culture, des ministres de l'Economie, de la justice, de l'ambassadeur de France, de l'ambassadeur des Comores auprès de l'Unesco, des membres du comité de pilotage, ceux du comité scientifique, des gestionnaires des sites et responsables des associations culturelles des médinas des sultanats historiques des Comores.

Pour beaucoup, ce forum de validation marque une étape cruciale dans ce processus ambitieux. Les contributions des experts, des acteurs locaux, des gestionnaires de sites et de la société

civile, ont permis d'élaborer un dossier solide, rigoureux et conforme aux exigences de la Convention de 1972. L'inscription des Médinas des Sultanats historiques des Comores au Patrimoine mondial n'est pas seulement une reconnaissance internationale de leur valeur universelle exceptionnelle, mais également une opportunité unique pour notre pays. Elle doit nous permettre de renforcer notre identité culturelle, de promouvoir le dialogue entre les générations, et de contribuer au développement économique et touristique durable de nos régions.

Le gouverneur n'a pas manqué de remercier Sylvain Riquier, ambassadeur de France et ses collaborateurs pour leur soutien et accompagnement précieux dans l'élaboration de ce dossier d'inscription. Le directeur du Cndrs, Dr Twaouilou Hamadi, a décrit le long processus d'élaboration du dossier d'inscription des Médinas des Sultanats historiques, qui a traversé plusieurs étapes clés, articulées autour de trois axes principaux que sont la documentation, la concerta-



tion et la finalisation. Selon lui, « C'est une démarche collective, symbolisant l'identité, l'histoire et l'avenir des Comores. Grâce à l'implication des acteurs locaux, nationaux et internationaux, ce processus a permis de poser les bases d'une gestion durable et d'une valorisation cohérente de ce patrimoine exceptionnel ».

Aussi, l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO est une opportunité de préserver et de valoriser ces trésors historiques tout en renforçant le développement durable et le rayonnement international des Comores. Rappelons que pour l'heure, sont concernés les médinas de Mutsamudu, Domoni, Ntsudjini,

Itsandra, Iconi et Moroni et qui couvrent un seul dossier. Après la validation du dossier, une délégation conduite par le chef de l'Etat procédera à la signature officielle et à la remise du dossier aux responsables de l'UNESCO au siège de cette organisation.

Mmagaza

ELECTIONS LÉGISLATIVES :

Des législatives partielles pour le jeudi 30 janvier

Les électeurs de quatre circonscriptions sont appelés de nouveau aux urnes pour des élections législatives partielles. Après avoir vu les élections de leurs circonscriptions invalidées, le chef de l'Etat était donc dans l'obligation

de rappeler par voie de décret les électeurs de ces régions pour choisir de nouveau leurs représentants au parlement. Domoni 1 et 3, Nyumakele 3 pour l'île d'Anjouan et Itsandra Sud pour la Grande-Comores.



Les électeurs de la 12ème circonscription (Domoni 1), la 14ème circonscription (Domoni 3), la 17ème circonscription (Nyumakele 3) et la 25ème circonscription (Itsandra Sud) sont convoqués pour des nouvelles élections législatives partielles, en vertu d'un décret (25-007/PR) signé le 24 janvier par le chef de l'Etat. Cette reprise partielle du scrutin intervient après que la section électorale de la Cour Suprême ait invalidé les résultats provisoires du 12 janvier dernier proclamés par la Commission électorale nationale indépendante.

Le juge avait considéré que le déroulement des élections dans ces quatre circonscriptions était entaché de plusieurs irrégularités ayant


conduit à l'annulation des résultats de tous les bureaux desdites circonscriptions. Dans le sud de la région d'Itsandra où trois candidats étaient en lice, la cour avait estimé que dans plusieurs bureaux de vote, les procès-verbaux ont été signés de la main d'une seule personne. Tenant compte de ces irrégularités et bien d'autres le juge électoral a décidé d'invalider le vote dans ces circonscriptions. C'est donc des nouvelles élections électorales qui devaient débuter le samedi 25 janvier. « La campagne électorale à l'occasion de ladite élection est ouverte, pour le 1er tour, le samedi 25 janvier à zéro heure locale et close le 28 janvier à 23h59mn. »

Les candidats n'auront donc que quatre jours pour battre campagne et convaincre de nouveau les électeurs. « Le premier tour de cette élection partielle a lieu le 30 janvier 2025. Dans l'éventualité d'un second tour, celui-ci a lieu le 16 février 2025 », selon le décret présidentiel. Si cette tendance se confirmait, la campagne pour le second tour débutera au lendemain de la proclamation des résultats du premier tour. « Dans l'éventualité d'un second tour, la campagne est ouverte au lendemain de la proclamation des résultats définitifs par la cour suprême à zéro heure et close le vendredi 14 février à minuit. »

Imtiyaz



Embassy of India
Antananarivo



Message de l'Ambassadeur

Chaleureuses salutations et félicitations aux membres de la diaspora Indienne et aux amis de l'Inde en Union des Comores à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la fête de la République de l'Inde !

Cet événement festif nous donne l'occasion de réfléchir aux réalisations remarquables de notre République au cours des 75 dernières années. L'Inde a parcouru un long chemin pour devenir la cinquième économie du monde et celle qui connaît la croissance la plus rapide, tout en préservant l'État de droit et le respect de la constitution. Les élections parlementaires de l'année dernière en Inde ont été le plus grand exercice démocratique de l'histoire de l'humanité, ce qui a contribué à renforcer les forces démocratiques dans le monde entier. Au début du mois, l'Inde est devenue le quatrième pays au monde à démontrer avec succès sa capacité à amarrer deux de ses satellites. De même, le placement du vaisseau spatial « Aditya L1 » sur une orbite de halo pour observer le Soleil et l'atterrissage de « Chandrayaan-3 » près du pôle sud de la Lune témoignent de l'ascension de l'Inde en tant que puissance spatiale. Avec plus de 100 licences, l'Inde est devenue le foyer du troisième plus grand écosystème de start-up au monde. Elle est également un leader mondial dans les domaines des paiements numériques en temps réel, des technologies de l'information, des produits pharmaceutiques, des énergies renouvelables, de la santé, etc.

En tant que proche voisin et pays en développement dans la région de l'océan Indien, l'Inde souhaite voir les Comores devenir une nation prospère. Conformément à l'ancienne philosophie Indienne de Vasudhaiva Kutumbakam (Le Monde est Une Seule Famille) et à la vision SAGAR (Sécurité et Croissance pour Tous dans la Région), l'Inde est prête à partager son expérience et son expertise en matière de développement, en fonction des besoins et des exigences des Comores. Je suis convaincu que sous la direction éclairée du Président des Comores, S.E. M. Azali Assoumani, et du Premier Ministre Indien, S.E. M. Narendra Modi, le partenariat Inde-Comores atteindra de nouveaux sommets dans les jours à venir. Longue vie à l'amitié Indo-Comores !

(Bandaru Wilsonbabu)
Ambassadeur
26 Janvier 2025



75^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE DE L'INDE



Le Premier Ministre, S.E. M. Narendra Modi, a rencontré le Président des Comores, S.E. M. Azali Assoumani, en marge du sommet du G-20. (New Delhi, Septembre 2023)



Le Président des Comores, S.E. M. Azali Assoumani, a pris part au sommet virtuel du G-20 qui s'est tenu sous la présidence du Premier Ministre, S.E. M. Narendra Modi. (Novembre 2023)



Le Président Azali Assoumani a envoyé un message vidéo pendant la 2ème édition du Sommet de la Voix du Sud en format virtuel. (Novembre 2023)



Le Ministre de l'Intérieur et Ministre des Affaires Etrangères par intérim des Comores, S.E. M. Fakirine Mahamoud, a participé à la session des Ministres des Affaires Etrangères du 3ème Sommet de la Voix du Sud Global qui s'est tenu en format virtuel. (17 Août 2024)



Les Comores ont participé à la 11ème édition de l'Exercice de Recherche et de Sauvetage (SARIX-24) (Kochi, Novembre 2024)




Le Lieutenant-Colonel Azad Ahomada, Gando-côte Comorien, a participé à la 3ème édition de MAHASAGAR (Les Responsables Maritimes pour une Sécurité Active et une croissance pour tous dans la région) en format virtuel. (Novembre 2023 et Avril 2024)



Deux hauts fonctionnaires de la Direction Générale de la Sécurité Civile des Comores ont participé à l'atelier du CDR. (New Delhi, Juin 2024)



La 10e journée Internationale du Yoga a été célébrée aux Comores. (Moroni, 14 Juin 2024)



L'Ambassadeur Bandar Wilsonbabu a participé à la cérémonie d'investiture du Président des Comores S.E. M. Azali Assoumani. (Moroni, 26 Mai 2024)



Deux fonctionnaires du Ministère des Finances des Comores ont participé au Programme Exécutif de ITEC. (Indore, Avril / Mai 2024)



Le capitaine Elmir Mohamed de la Garde Côtière Comorienne a participé aux réunions virtuelles de MAHASAGAR (Les Responsables Maritimes pour une Sécurité Active et une croissance pour tous dans la région). (Novembre 2023 et Avril 2024)



Des observateurs de la Garde Côtière Comorienne ont participé à l'exercice naval « MILAN-2024 ». (Visakhapatnam, 19-27 Février 2024)



L'ancien Ministre des Affaires Etrangères des Comores, S.E. M. Fakirine Mahamoud, a participé à la 7ème Conférence de l'Océan Indien. (Perth, 9-10 Février 2024)



12 artistes Comoriens ont participé au Surajkund International Crafts Mela. (Farjana 2-18 Février 2024)



Deux journalistes des Comores ont participé à une visite de familiarisation en Inde. (Hyderabad, 9-16 Décembre 2023)



S.E. M. Yousof Mohamed Ali, délégué à la Défense auprès de la Présidence des Comores lors de la 4ème édition du Goa Maritime Conclave. (Goa, 29-31 Octobre 2023)



Le Ministre des Finances de l'Inde, Mme Nirmala Sitharaman, a rencontré l'ancien Ministre des Finances des Comores, M. Mzo Abdou Mohamed Chanfou. (Marrakech, Maroc, Octobre 2023)



L'ancien Ministre de l'Economie et de l'Industrie des Comores M. Ahmed Ali Bazi lors de la réunion des Ministres du Développement du G-20. (Varanasi, Juin 2023)



INS Trishul a visité le Port d'Anjouan, Comores. (31 Mai - 2 Juin 2023)



L'ancien Ministre des Affaires Etrangères des Comores M. Fakirine Mahamoud, a rencontré le Ministre des Affaires Etrangères de l'Inde, Dr. S. Jaishankar, pour le G-20 des Ministres des Affaires Etrangères. (New Delhi, Mars 2023)



Le Ministre des Affaires Etrangères Dr. S. Jaishankar a rencontré le Président des Comores S.E. M. Azali Assoumani. (New York, Septembre 2022)



ICC
ITEC

L'Inde offre aux Comores diverses formations dans le cadre du programme ITEC (Coopération Technique et Economique Indienne) et du programme de bourses d'études pour l'Afrique de l'ICCR (Conseil Indien pour les Relations Culturelles).

Journées de la République de l'Inde

La Journée de la République de l'Inde est célébrée chaque année le 26 janvier pour commémorer l'entrée en vigueur de la Constitution de l'Inde le 26 Janvier 1950, qui a marqué la transition de l'Inde d'un dominion à une république souveraine. Une grande parade militaire est organisée sur le « Kartavya Path » à New Delhi le 26 Janvier de chaque année pour marquer l'occasion.

SPORTS DE COMBAT :

Boxe, une réalité pour les écoliers

C'est une réalité vive, la boxe a été introduite officiellement dans le milieu scolaire en fin de semaine dernière. Longtemps inscrit comme objectif de premier plan pour les dirigeants de la Boxe comorienne, le projet s'est enfin matérialisé par une cérémonie organisée à l'école primaire de la Coulée 2 en présence des principaux concernés (écoliers) des enseignants, des fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale et de l'homme fort de la boxe comorienne, le vice-président Loukman Azali.



La Boxe pour les élèves du primaire.

Depuis deux ans, cette idée d'implanter la boxe en milieu scolaire était dans

les tablettes de la FCB. Jeudi dernier, le rêve est finalement devenu réalité par le lancement officielle de cette initiative ô combien importante pour la relance de la boxe en

Union des Comores. C'est en tout cas ce qu'on a pu lire sur le média de la FCB, est désormais une réalité : la boxe est un sport scolaire aux Comores. Cette avancée majeure a

été rendue possible grâce au projet initié par la Fédération Comorienne de Boxe (FCB), avec un financement significatif de l'Ambassade de France aux Comores, et le soutien indéfectible du gouvernement comorien, notamment du ministère de l'Éducation nationale. Ce dernier a exprimé « sa volonté d'intégrer les sports de combat dans les programmes sportifs scolaires nationaux » après la cérémonie de lancement du projet à l'école primaire Coulée 2.

En tout, 30 établissements scolaires à travers le pays et donc des centaines d'enfants vont bénéficier de l'appui de la FCB pour développer la pratique du noble art. La FCB espère que le projet pourra servir de moteur afin de détecter les futurs

champions surtout dans la perspective des jeux des îles de 2027 que le pays compte organiser : « Ce projet permettra également d'identifier de potentiels champions qui pourraient représenter les Comores lors des Jeux des Îles de l'océan Indien en 2027, un événement que le pays se prépare à accueillir avec fierté. » Cette éventualité est jugée peu probable par les spécialistes, eu égard du temps qui nous sépare desdits jeux. Ce projet a été rendu possible grâce à l'appui financier de l'Ambassade de France, comme a tenu à le rappeler le Commandant Azali Loukman, vice-président de la FCB.

Imtiyaz

SUCCÈS DU CAMP NATIONAL 2025 :

Une dizaine de jeunes entrepreneurs à l'honneur

Le bootcamp national des jeunes entrepreneurs comoriens a tenu une conférence ce vendredi 24 janvier à Moroni. Organisé en collaboration avec le ministère de la jeunesse, ces ateliers ont permis aux jeunes participants d'acquérir des outils pour transformer leurs idées en projets viables.

En collaboration avec le ministère de la jeunesse, de nombreux jeunes entrepreneurs ont tenu une conférence ce vendredi 24 janvier à Moroni. Le bootcamp national des jeunes entrepreneurs comoriens, a rassemblé plusieurs jeunes dans le but d'échanger pour construire et développer le pays. Organisé avec l'ambition de promouvoir l'entrepreneuriat auprès de la jeunesse comorienne, ce camp a mis à l'honneur dix entrepreneurs locaux qui ont exposé leurs produits et partagé leurs expériences. Ces intervenants, représentant divers secteurs tels que l'agriculture, la transformation artisanale et les services numériques, ont inspiré les participants en racontant leurs parcours, souvent marqués par des défis mais aussi des réussites exemplaires.

Les ateliers pratiques, animés par des experts et entrepreneurs confirmés, ont permis aux jeunes participants d'acquérir des outils concrets pour transformer leurs idées en projets viables. Parmi les thématiques abordées figuraient la gestion financière, les stratégies marketing et l'innovation sociale. L'un des moments forts a été l'intervention de Nassuria Hassane, entrepreneuse reconnue dans le domaine de la transformation des produits : « L'entrepreneuriat n'est pas qu'un moyen de subsistance, c'est une manière de bâtir

une identité économique forte pour notre pays. La promotion des huiles naturelles que je fais, est une priorité pour moi. Puisque c'est une occasion d'offrir une alternative aux produits chimiques, souvent néfastes pour la santé. Pour elle, la consommation d'huiles bio est une démarche saine et nécessaire », précise-t-elle.

Le camp a également mis un point d'honneur à encourager la collaboration entre jeunes issus des différentes îles. Des discussions ont permis d'explorer des pistes pour renforcer les synergies entre les entrepreneurs. « Ce genre d'initiative est essentiel pour briser les barrières insulaires et créer

un écosystème entrepreneurial unifié », a déclaré un participant de l'île de Mohéli. Les organisateurs ont souligné l'impact de tels événements dans l'accompagne-

ment des jeunes entrepreneurs. Cette édition 2025 a marqué une étape importante, en leur offrant non seulement des outils pratiques, mais aussi une vision

ambitieuse pour contribuer activement au développement économique des Comores.

Mohamed Ali Nasra



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR – P171361)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Référence : 2025-001-TVAUX-DGSC-PRPKR

“ TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES RESERVOIRS DE STOCKAGE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE : UN (01) RESERVOIR 500 M3 DANS LE SITE MITSAMIOULI ”

L'union des Comores a obtenu un financement de la Banque mondiale d'un montant équivalant **45 Millions de dollars** pour financer le projet de relèvement post-Kenneth et de résilience visant d'une part à soutenir le relèvement d'infrastructures publiques et privées ciblées dans les zones sélectionnées touchées par le cyclone Kenneth et d'autre part, d'accroître leur résilience face aux catastrophes naturelles et climatiques.

Le projet de relèvement post-Kenneth et de résilience a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces financements pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché suivant : « **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES RESERVOIRS DE STOCKAGE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE : UN (01)**

RESERVOIR 500 M3 DANS LE SITE MITSAMIOULI »

1. Le Projet PRPKR sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter le marché.

2. La procédure sera conduite par une mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation (DC) tel que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs-Passations des Marchés » dans le cadre de financement de projet d'investissement : Règlement de Passation des Marchés révisé en novembre 2020 et en septembre 2023 de Mondiale, et ouverte à tous (tes) les soumissionnaires du pays éligibles tels que définis dans les Règles de Passation des Marchés.

3. Les soumissionnaires intéressés et

éligibles peuvent obtenir le dossier de demande de cotation : Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR). Adresse : Moroni Rue de la Corniche Tel : 733 22 73 BP : 12 Moroni Comores, ou par voie électronique en écrivant à coordinateur.ugp.prpkr@gmail.com , rpm2.ugp.prpkr@gmail.com

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le vendredi le 07/02/2025 à 14h00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans les locaux du Projet.

Lancé, le 23 janvier 2025



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres



Projet Régionale de Résilience Climatique en Afrique Orientale et Australe (P180171 – PRRC)

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSEIL – SELECTION DE FIRMES)

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

UNION DES COMORES
PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE (PRRC)
N° de Don : IDA-191-KM

INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de Diffusion Cellulaire dans le cadre d'un Système national renforcé d'Alerte Précoce multi-aléas pour l'Union des Comores.

N° DE REFERENCES : 2024-031-DIFF/CELLULAIRE-PRRC

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de cinq millions de dollars (Don N°E191-KM) de la Banque mondiale pour financer les activités du Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) et, à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché de Service relatif à la « **Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de Diffusion Cellulaire dans le cadre d'un Système national renforcé d'Alerte Précoce multi-aléas pour l'Union des Comores** »

Le Projet comprend les composantes suivantes :

Composante 1 : Gestion des risques climatiques et financement de la réponse aux urgences

Composante 2 : Investissements dans les infrastructures et leur gestion durable pour la résilience climatique

Composante 3 : Protection sociale adaptative pour des communautés résilientes.

Composante 4 : Gestion de projet

Composante 5 : Composante de réponse d'urgence

Un des objectifs du Projet Régional est de renforcer la résilience des populations vulnérable par l'amélioration de la gestion des chocs climatiques en rapport à l'eau en Afrique de l'Est et australe et, permettre en cas de Situation de Crise ou d'Urgence Admissible, d'y répondre rapidement et efficacement.

Dans le cadre de l'exécution de ce Projet financé par la Banque Mondiale, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres se propose d'utiliser une partie de ce financement, pour la « **Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de Diffusion Cellulaire dans le cadre d'un Système national renforcé d'Alerte Précoce multi-aléas pour l'Union des Comores** »

2. Cette mission de consultation consiste à mener une étude de faisabilité complète pour le développement et le déploiement d'un système de diffusion cellulaire (SDC[]) de l'information hydrométéorologique et multi-aléas (priorité aux vents cycloniques, aux fortes pluies, aux inondations, aux glissements de terrain et aux submersions côtières) en mesure de s'intégrer dans le système national d'alerte précoce multi-aléas (SAP-MA[]) l'étude devrait fournir une technologie fiable et performante avec l'infrastructure nécessaire (le cas échéant) pour diffuser en temps réel des avertissements et des alertes à un maximum de personnes et de parties prenantes dans l'Union des Comores (UdC). Le consultant devra travailler en étroite collaboration avec la DTM (Direction Technique de la Météorologie), et ces partenaires notamment l'OVK (Observatoire Volcanique du Karthala), la DGSC (Direction Générale de la Sécurité Civile) et leurs antennes à la Grande Comore, Anjouan et Mohéli et toute autre partie prenante identifiée par le client.

Le SAP-MA est destinée à diffuser des messages d'avertissement et d'alerte par le biais d'un nombre maximal de canaux de communication, y compris, mais sans s'y limiter nécessairement, les réseaux de télécommunications utilisant la technologie de radiodiffusion cellulaire (Cell-Broadcast). Les autres technologies peuvent inclure les LB-SMS et les lignes terrestres (par exemple, messages vocaux préenregistrés), la télévision et la radio, l'internet (y compris les médias sociaux, Facebook, Youtube, Twitter et autres canaux de flux RSS), les panneaux d'affichage, les applications mobiles spécialisées et les systèmes de diffusion publics (par exemple, les sirènes et les systèmes d'alarme).

Le champ d'application géographique de cette étude de faisabilité devrait couvrir toutes les zones habitables de l'Union des Comores.

3. Le **Projet Régional de résilience Climatique (PRRC)** invite maintenant les firmes de consultants éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à

fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. La liste restreinte sera établie à partir des capacités démontrées, expériences, champs d'expertise et missions accomplies des consultants.

L'équipe de consultants du cabinet doit être basée en Union des Comores pendant la majeure partie de la mission de consultance.

Le Consultant (cabinet) devra présenter au moins deux projets de nature similaire mise en œuvre avec succès.

Les expériences non justifiées par des attestations ou certificats de bonne fin ne seront pas prises en compte.

Le chef d'équipe travaillera exclusivement pour l'équipe.

L'équipe proposée doit être composée d'un chef d'équipe et de deux membres.

Exigences de l'équipe/de l'entreprise, livrables et durée de la mission - se référer aux termes de références qui sont disponibles par demande aux adresses ci-après.

Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI, Septembre 2023 » de la Banque mondiale « le Règlement de passation des marchés », qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

4. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance.

Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

5. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) et conformément aux procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) version de Septembre 2023.

6. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09 heures à 16 heures (heure de Moroni).

7. Les consultants intéressés par le présent avis de marché sont priés de bien vouloir adresser leur demande des termes de références (TDRs) par email aux adresses électroniques indiqués ci-dessous :

8. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en support physique (document papier) à l'adresse indiquée ci-dessous ou **par courriel électronique** aux adresses ci-après et au plus tard **le jeudi 27 Février 2025 à 14h00 (Heures de Moroni)**:

A l'attention de Madame la Coordinatrice par intérim

Adresse : Bureau du PRRC MATUAFTT, Unité de Gestion du Projet Régional de Résilience Climatique-Comores (PRRC) ; Enceinte de l'Union des Mecks, entrée rue Corniche sis à quartier Ambassadeur, rez de chaussée, BP 12 Moroni – Comores, Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres.

Moroni-Union des Comores,

Téléphone : (+269) 346 82 03/ (+269) 733 26 09

Email : rcrpcomores@gmail.com ; foudhoiyila90@yahoo.com ; mohamedabderemane2020@gmail.com avec la mention « **Réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de Diffusion Cellulaire dans le cadre d'un Système national renforcé d'Alerte Précoce multi-aléas pour l'Union des Comores.** »